

## Messagerie rapide - livraison le lendemain

### Détails concernant la facturation et les paiements

**Québec, le 30 septembre 2019** – La Direction générale des services en gestion contractuelle (DGSGC) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) souhaite informer sa clientèle de particularités liées à la facturation et aux paiements dans le cadre du regroupement d'achats *Messagerie rapide-livraison le lendemain*, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août dernier.

#### **Frais pour connaissance manuel de 2,25 \$**

Le prestataire de services Purolator applique des frais pour connaissances manuels qui ne sont pas prévus au contrat dans le cadre du regroupement d'achats. Il s'agit d'une mesure mise en place par le prestataire de services afin d'inciter sa clientèle à utiliser les connaissances informatisés.

À titre d'exemple, si votre organisme détient un compte sur le site Web de Purolator et qu'un requérant effectue des demandes de livraison sans utiliser ce compte, des frais de connaissance manuels de 2,25 \$ s'appliquent. Nous invitons donc les responsables des ressources matérielles de chacune des organisations à sensibiliser les utilisateurs du service.

Purolator indique que les clients qui n'ont pas accès à son site Web ne seront pas facturés pour les connaissances manuels.

Dans tous les cas, lors de l'utilisation d'un connaissance manuel, les délais de livraison ne sont pas garantis.

#### **Émission des paiements**

Nous tenons à rappeler que tous les paiements versés au prestataire de services doivent comporter le numéro de facture auquel ils sont rattachés.

#### **Saisie des factures pour émission des paiements des clients dans SAGIR**

Les lignes détaillées des produits permettent de saisir les quantités unitaires afin de s'assurer que les services rendus sont inclus au contrat et ainsi appliquer les meilleures pratiques en matière de gestion contractuelle.

Pour le paiement, les frais de connaissance manuels doivent être saisis dans la ligne « Services hors contrat ».

Toutefois, pour répondre au besoin de certains clients qui ne souhaitent pas saisir chaque service puisqu'ils ont une importante quantité de transactions, une ligne à 1 \$ a été ajoutée au BC 999734827, elle se nomme : « Paiement sans vérification pour les factures multiples ». Cette ligne permet de saisir le total de la facture sans avoir à effectuer la validation de chaque transaction. Il s'agit d'une mesure d'exception qui devrait être utilisée avec l'accord de vos autorités.

Pour toute information, veuillez communiquer avec le personnel du service à la clientèle de la DGSGC au 418 643-5438 ou, sans frais, au 1 888 588-5438, ou encore par courriel à [ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca](mailto:ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca).